



14ème législature

Question N° : 97047	De M. François Asensi (Gauche démocrate et républicaine - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > police	Tête d'analyse > police nationale	Analyse > commissariat de police. effectifs. perspectives.
Question publiée au JO le : 28/06/2016 Réponse publiée au JO le : 07/02/2017 page : 1120 Date de changement d'attribution : 07/12/2016 Date de signalement : 06/12/2016		

Texte de la question

M. François Asensi alerte M. le ministre de l'intérieur sur la baisse des effectifs de police dans le commissariat de Villepinte (93420) depuis 2012. La création de 5 000 postes de sécurité pendant le quinquennat était une promesse de campagne de François Hollande, en réponse aux baisses d'effectifs continues que ce service public avait connu sous le quinquennat précédent. Le 16 novembre 2015, le Président de la République a ensuite annoncé devant le Congrès que ce nombre de créations de postes serait même porté à 9 000, en réponse à la menace terroriste. Toutefois, entre 2012 et 2014, les effectifs de police et de gendarmerie n'ont pas augmenté. Au contraire, les effectifs réels de police ont baissé de 143 997 à 143 050 et les effectifs de gendarmerie de 96 213 à 95 195. Les effectifs ont connu une première hausse en 2015 seulement, bien loin des promesses annoncées. Depuis 2012, seulement 390 emplois supplémentaires ont été créés pour les missions de police et de gendarmerie. Les recrutements prévus dans les écoles de police ne parviennent qu'à compenser les départs en retraite, très importants chaque année. À Villepinte, la situation du commissariat s'est elle aussi dégradée. Depuis 2012, au moins 33 fonctionnaires de police sont partis, sans qu'aucun remplacement n'ait été prévu. Le maillage est donc moins bon et le service public de moins bonne qualité. Cela impacte grandement la qualité du service public des villes de Villepinte et de Tremblay-en-France. Les habitants de Seine-Saint-Denis ont eux aussi droit à la sécurité et à la tranquillité. En 2011, la Cour des comptes dénonçait la situation de la ville de Villepinte, qui disposait de moins d'un policier pour 500 habitants, contrairement à Paris, qui disposait d'un policier pour 200 habitants. Les habitants de Villepinte et de Tremblay-en-France sont confrontés chaque jour à des situations très difficiles, qui nécessitent un déploiement plus important de forces policières sur ce territoire. Il souhaiterait obtenir confirmation des chiffres de la baisse des effectifs dans le commissariat de Villepinte. Il souhaiterait aussi savoir si une future hausse du nombre de fonctionnaires de police est prévue, afin de se mettre en conformité avec les objectifs annoncés par le Président de la République. L'État doit pallier le manque de moyens humains pour assurer la sécurité en Seine-Saint-Denis.

Texte de la réponse

En préambule, il convient de préciser que la réduction des effectifs engagée sur le territoire national à partir de l'année 2009 a eu des conséquences sur plusieurs années, masquant ainsi les effets positifs des recrutements opérés depuis 2012 dont le réel impact n'est perceptible que depuis le courant de l'année 2014.